

RAPPORT N° 294 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 31 JUILLET 2021

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 24 au 31 juillet 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins quatre (4) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités du pays et trois (3) autres ont été grièvement blessées dont deux membres du CNL (Congrès national pour la liberté) battus par un groupe d'Imbonerakure en province de Bubanza et une autre personne blessée par balles lors d'une embuscade tendue par des hommes armés sur la RN5 (route nationale numéro 5) au niveau de la 8^{ème} transversale Gihanga dans la même province.

Le rapport déplore également les cas de deux personnes qui ont été victimes d'arrestations arbitraires et de Six autres victimes d'enlèvement.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la nuit de vendredi 23 juillet 2021 vers 19 heures, sur la colline de Kidiridiri, zone de Murore, commune de Busoni, dans la province de Kirundo (nord du Burundi), un homme connu sous le nom de Lazare Bukuru, âgé d'une soixantaine d'années, a été assassiné par des personnes non encore identifiés.

Selon des sources sur place, M. Lazare Bukuru, un militant du CNDD-FDD (Conseil national de défense de la démocratie – Forces pour la défense de la démocratie), a été attaqué par un groupe de 4 hommes non encore identifiés, armés de machettes, poignards et matraques, qui lui avaient tendu une embuscade quand il rentrait chez lui aux environs de 19 heures. Les mêmes sources estiment que le mobile de cet assassinat serait lié au clivage entre deux groupes rivaux du CNDD-FDD rangés d'une part du côté de l'ancien député Jean-Baptiste Nzigamasabo alias Gihaha et d'autre part du côté du Commissaire national en charge de l'idéologie au sein du

CNDD-FDD, colonel Athanase Manirambona, deux hommes qui se regardent en chiens de faïence depuis un certain temps.

- Dans la nuit de dimanche 24 juillet 2021, vers 19 heures, tout près de la Station Kobil, au quartier de Carama, zone de Kinama, commune urbaine de Ntahangwa, en Mairie de Bujumbura, une fille non identifiée a été tuée, fusillée à bout portant par des hommes non identifiés qui étaient avec elle à bord d'un véhicule de marque TI sans plaque d'immatriculation.

Selon des sources sur place, la victime qui travaillait comme domestique dans un des ménages situés à l'endroit appelé "Ku mayira abiri" dans le même quartier est sortie de la voiture avec son agresseur et ils ont commencé à se bagarrer. A la fin, le criminel a fait tomber par terre la fille et lui a tiré une balle dans la tête.

Les mêmes sources précisent qu'après le forfait, les auteurs ont pris la direction vers la province de Bubanza.

- Dans la matinée de samedi 24 juillet 2021, un corps sans vie d'une jeune fille non identifié, âgée d'une vingtaine d'années, a été retrouvé par des habitants de la localité dans la rivière Ruvyironza, au pied de la colline de Rutoke, dans la commune et province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des sources sur place, la jeune fille aurait été violée avant d'être assassinée et jetée dans la rivière Ruvyironza pour effacer les traces du crime. Le corps de la victime a été évacué à la morgue de l'hôpital régional de Gitega en attendant son identification.

- Dans l'après-midi de lundi 26 juillet 2021 vers 16 h 30 min, une femme connue sous le nom de Déborah Habiyaremye (46 ans) a été assassinée à coups de machette sur la colline de Runanira III, au centre-ville de la province de Kirundo (nord du Burundi).

Selon des témoins, l'auteur de l'assassinat serait un certain Jean Marie Nkuzimana (47 ans) qui s'était rendu, muni d'une machette, chez sa mère où vivaient aussi la victime et son mari à qui il a commencé à proférer des injures et menaces de mort. Quand le mari de la victime a fui, l'assassin s'est rué sur la femme qu'il a abattue à plusieurs coups de machette avec acharnement. Le mobile du crime serait lié à des soupçons de sorcellerie.

D'après les mêmes sources, le bourreau s'est rendu à la police pendant qu'il était poursuivi par la population qui voulait le lyncher pour se faire justice. Il serait détenu au cachot du parquet de Kirundo pour instruction de son dossier pénal.

SOS-Torture Burundi déplore l'impunité qui gangrène le pouvoir en place au Burundi qui est à la source de nombreuses violations de droits humains contre de paisibles citoyens, y compris les atteintes du droit à la vie qui ne sont pas suivies d'enquêtes impartiales et indépendantes pour identifier leurs auteurs et les traduire devant la justice.

2. Atteintes au droit à l'intégrité physique

- Dans la nuit de dimanche 25 juillet 2021 vers 21 heures, sur la colline Village IV, zone de Buringa, commune de Gihanga, province de Bubanza (nord-ouest du Burundi), deux militants du CNL prénommés Emmanuel et Aruf ont été violemment battus par des Imbonerakure commandés par Anicet Ntakarutimana, chef de secteur de Buringa et Lambert Harerimana alias Golden, chef des Imbonerakure dans ce secteur.

Selon des sources sur place, Emmanuel a été admis au centre de santé du village IV de la zone de Buringa pour des soins à cause de l'os cassé de sa jambe. Les mêmes sources affirment que les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés et que le mobile de ces violences serait lié à l'appartenance des victimes au parti CNL.

- Dans la nuit de vendredi 30 juillet 2021 vers 20 heures, Beatus Uwambazimana, un chauffeur de l'entreprise BUCECO (Burundi Cement Company), a été grièvement blessé lors d'une embuscade tendue sur la RN5 par des hommes armés non identifiés au niveau de la 8^{ème} transversale dans la commune de Gihanga en province de Bubanza.

Selon des sources sur place, des hommes armés ont tiré sur un camion, blessant son chauffeur sur le bras et la jambe gauche.

Les mêmes sources affirment que des militaires de la position de l'endroit de l'attaque sont vite intervenus et les assaillants se sont repliés vers la réserve de Rukoko tandis que la victime a été évacué vers une structure de soins à Bujumbura.

3. Atteintes au droit à la liberté : arrestations et détentions arbitraires

- Le samedi, 24 juillet 2021, sur la 13^{ème} transversale Maramvya, zone de Maramvya, commune de Mutimbuzi, dans la province de Bujumbura, un militant du parti CNL connu sous le nom de Gabriel Ndikuriyo, natif de la même colline, a été arrêté par des Imbonerakure sur l'ordre de Gaston Singora, chef de zone de Maramvya, également cité dans l'enlèvement suivi de la disparition forcée d'Elie Ngomirakiza, le responsable du parti CNL en commune de Mutimbuzi.

Selon des sources sur place, Gabriel Ndikuriyo, arrêté uniquement en raison de son appartenance politique, a été détenu au cachot du poste de police de la zone de Maramvya avant d'être conduit au cachot du poste de police de la zone de Rubirizi le même jour par Gaston Singora.

- Depuis dimanche 25 juillet 2017, Dismas Nzosaba, préfet des études au Lycée communal de Mugamba, dans la province de Bururi, est détenu au cachot du Service national de renseignement à Bujumbura.

Selon des témoins, Dismas Nzosaba, avait été arrêté vendredi dernier 23 juillet 2021 par Moïse Arakaza, commissaire communal de police à Mugamba, qui l'accusait faussement de participation aux bandes armées.

Les mêmes sources rappellent que Dismas Nzosaba avait également été arrêté en juin dernier pour la même infraction et qu'il avait été relâché après avoir versé une forte « amende » sans quittance. Il sied de signaler que Moïse Arakaza est régulièrement accusé par des habitants de la commune Mugamba de les persécuter sur fond de fausses allégations d'appartenance à des mouvements rebelles ou de collaboration avec eux.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités du pays de faire cesser les arrestations et détentions arbitraires et d'exiger aux agents chargés de l'application de la loi le respect strict des règles du code de procédure pénale relatives aux garanties légales des personnes privées de liberté.

4. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Depuis jeudi 22 juillet 2021 vers 21 h 30 min, un militant du part CNL, Pascal Toyi, originaire de la colline de Gitanga, zone et commune de Giharo, en province de Rutana (sud-est du Burundi), a été enlevé du cachot du commissariat communal à Rutana par le chargé des opérations (communément appelé G3) au commissariat régional de police dans la région Sud.

Selon des témoins, Pascal Toyi avait été arrêté le même jour par des policiers du commissariat communal avant d'être enlevé pendant la nuit par le chargé des opérations qui l'a embarqué à bord d'un véhicule de marque Toyota double cabine aux vitres teintées vers une destination jusqu'ici inconnue.

- A l'aube de samedi 24 juillet 2021, une femme connue sous le nom de Monique Nkurunziza, une encadreuse au Lycée de Bururi a été enlevée par un agent du

Service national de renseignement (SNR) à son domicile situé au quartier de Gisuru, au chef-lieu de la province de Bururi (sud du Burundi).

Selon des sources sur place, la victime, veuve du 1^{er} Sergent Major Alexis Hakizumukama, un infirmier sous-officier enlevé et porté disparu par feu Lieutenant-colonel Darius Ikurakure, a été embarquée à bord du véhicule du responsable du SNR à Bururi vers une destination inconnue.

Les mêmes sources précisent que le mobile de l'enlèvement et le lieu de détention de la victime ne sont pas connus.

- Au matin de mardi 27 juillet 2021, Serges Sabimpa, un infirmier au centre de santé de Nyakaraye de la commune de Nyabihanga, dans la province de Mwaro, a été enlevé par des personnes inconnues à bord d'un véhicule de marque Probox, à mi-chemin de son lieu de travail.

Selon des sources sur place, des hommes en uniforme de police l'ont embarqué par force à bord de leur véhicule au moment où il se rendait à son lieu de travail et l'ont emmené dans un endroit non encore connu. Serges Sabimpa est soupçonné d'avoir livré des informations au Ministère de la santé publique et de la lutte contre le SIDA accusant le Dr Nazaire Ndereyimana, le directeur de l'hôpital de Fota, de malversations des fonds de cet hôpital.

Les mêmes sources révèlent que son colocataire, Jean Claude Majambere, a à son tour été arrêté le lendemain par des agents du SNR après avoir été torturé et qu'il a été embarqué à bord de leur véhicule vers une destination également inconnue.

Il est à noter qu'avant l'enlèvement de Serges Sabimpa, des tracts de menace de mort, signés avec une croix rouge et un cercueil, incriminant la victime d'avoir dénoncé le Dr Nazaire Ndereyimana et le Dr Ézéchiel Nzuwonsaba pour avoir

détourné les fonds de l'hôpital de Fota, avaient été déposés à la porte de sa résidence.

- Dans la matinée de mardi 27 juillet 2021 vers 10 heures, un homme connu sous le nom de Camarin Mburu (42 ans), originaire de la zone de Kamenge, commune de Ntakangwa, en mairie de Bujumbura, a été enlevé par des agents du SNR de Cibitoke à la transversale 3 Gasenyi de la commune de Buganda, dans la même province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des témoins, Camarin Mburu a été torturé, puis ligoté après son arrestation et avant d'être embarqué à bord d'un véhicule immatriculé D3984A vers une destination inconnue.

Les mêmes sources révèlent que la victime, qui s'était rendue à Buganda pour rendre visite à un ami, était pointée du doigt par des Imbonerakure qu'elle collabore avec des groupes rebelles burundais se trouvant en République démocratique du Congo.

- Depuis mercredi 28 juillet 2021, Cassien Nihozeko alias Ouattara, originaire de la colline de Taba, zone de Murama, commune de Mugamba, dans la province de Bururi a été enlevé par le commissaire communal de police dans cette même commune, OPP1 Moïse Arakaza.

Selon des sources sur place, Cassien Nishireko avait quitté son domicile pour aller à la rencontre avec un certain Désiré connu pour être un agent du SNR et, depuis ce jour, personne ne l'a plus revu.

Les mêmes sources font savoir que Cassien Nihozeko a été embarqué à bord d'un véhicule par Moïse Arakaza alias Nyeganyega, accompagné par des agents du SNR, vers une destination inconnue. Les membres de la famille de la victime affirment l'avoir cherchée dans tous les cachots de la place, mais en vain.

SOS-Torture Burundi dénonce la recrudescence de cas d'enlèvements ou d'arrestations aux allures d'enlèvements qui se comment régulièrement au moment où les officiels du pouvoir en place, notamment le Chef de l'État, le Procureur Général de la République, le président de l'Assemblée nationale et le président de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH), se complaisent publiquement dans le déni total de l'existence du phénomène des disparitions forcées au Burundi, au grand dam des familles de nombreuses victimes qui attendent toujours désespérément la réapparition des leurs.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.